

# Procédures d'inscription L3

## L'inscription administrative

Les inscriptions administratives ne sont plus gérées par les services de l'UFR, mais par le service des inscriptions. Pour connaître les démarches, veuillez cliquer [ICI](#).

## 2EME ETAPE: L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Celle-ci concerne le choix de vos enseignements ainsi que l'établissement de votre emploi du temps.

### Pour connaître les dates des inscriptions pédagogiques:

- pour le **premier semestre** de l'année universitaire 2018-2019, le 5 septembre 2018 9h30
- pour le **second semestre** de l'année universitaire 2018-2019, le **5 décembre 2018, à partir de 9h30, jusqu'au 6 décembre 2018, 16h30.**

*Les emplois du temps seront consultables en cliquant sur l'onglet "emplois du temps", à gauche de votre écran.*

**Avant de procéder à votre inscription pédagogique, vous devez confirmer votre niveau de langue sur le plan administratif. Pour cela, veuillez vous rendre sur le site <https://reinscription.parisnanterre.fr> .**

Puis réalisez l'inscription dans le niveau qui est le vôtre.

Il y a quatre niveau: B1, B2, C1, et C1+, du plus faible au plus fort. Le niveau dépend de vos résultats de l'an dernier. Si la moyenne en anglais des deux semestres de l'an dernier est inférieure à 10/20, vous restez dans le même niveau. Si elle est supérieure ou égale à 10/20, vous devez vous inscrire dans le niveau suivant. Un contrôle a posteriori sera effectué. Les étudiants n'ayant pas respectés les bons niveaux seront radiés de la licence.

**Ensuite, vous procéderez à votre inscription pédagogique.**

**Veuillez donc vous connecter à l'adresse suivante: <http://ipweb.parisnanterre.fr> (lien fonctionnel uniquement le jour des inscriptions, aux dates indiquées dans le calendrier susmentionné).**

Informations concernant le régime dérogatoire, [cliquez ici](#).

**Pour les primo-entrant à l'université Université Paris Nanterre :** avant de pouvoir procéder à votre inscription pédagogique, vous devez:

- Créer votre adresse de messagerie ([numéro d'étudiant](mailto:(numéro d'étudiant)@parisnanterre.fr))@parisnanterre.fr
- Passer le **TPL (Test positionnement Langue)**
- A l'aide du résultat au TPL de l'étape précédente, vous rendre sur le site <https://reinscription.parisnanterre.fr> afin de procéder à une pré-inscription du niveau de langue.

***(Pensez à réaliser ces trois étapes dès maintenant, sans attendre le mois de septembre. La création de l'adresse mail nous permettra de vous envoyer des informations importantes).***

Les brochures par spécialité sont disponibles sur le site de l'UFR. Elles contiennent les programmes des enseignements, la charte des examens, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences ainsi que des informations pratiques. Nous vous invitons vivement à lire attentivement ces brochures (livrets pédagogiques) et à les conserver.

Mis à jour le 15 novembre 2018

<https://dep-psycho.parisnanterre.fr/licence-3/procedures-d-inscription/procedures-d-inscription-l3-432048.kjsp?RH=>

